

Arrondissement de CHÂTEAU-GONTIER

Cossé-le-Vivien, le 28 juin 2016



Mairie de **COSSÉ-LE-VIVIEN**  
Rue de Nantes – B.P. 65  
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. **02.43.98.80.24**  
Télécopie 02.43.98.97.65

► Site Internet : [www.cosse-le-vivien.fr](http://www.cosse-le-vivien.fr)  
Courriel : [mairie@cosse-le-vivien.fr](mailto:mairie@cosse-le-vivien.fr)

► Site Internet du Musée communal :  
[www.musee-robert-tatin.fr](http://www.musee-robert-tatin.fr)

«QUALITE» «NOM» «PRENOM»  
«ADRESSE»  
«CODE» «VILLE»

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Mardi 5 juillet 2016 à 20 h 30,  
Salle du conseil municipal,  
Mairie de Cossé-le-Vivien**

### I – AFFAIRES GENERALES – PERSONNEL COMMUNAL

Délégations du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu des articles L2122-22 et L2322-2 du Code général des collectivités territoriales

Centre communal d'action sociale : dissolution du centre communal d'action sociale

Personnel communal : augmentation du temps de travail d'un agent afin de satisfaire aux critères d'encadrement exigés par la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

Personnel communal : fermeture d'un poste d'agent technique à temps complet et créations de postes à 21,20/35<sup>e</sup>, à 17,90/35<sup>e</sup>, à 10,70/35<sup>e</sup>, à 4,60/35<sup>e</sup>

Personnel communal : définition des cadres d'emplois pour l'ensemble des postes occupés par des fonctionnaires territoriaux

Personnel communal : mise en place d'un protocole de télétravail à destination de certains postes à responsabilité

Personnel communal : mise en place de deux contrats d'accompagnement dans l'emploi à temps non complet au restaurant scolaire.

### II – CADRE DE VIE – COMMUNICATION

### **III – AFFAIRES CULTURELLES ET TOURISTIQUES**

Musée Robert Tatin : convention avec l'office de tourisme de Laval pour la vente de billets pour les groupes

### **IV – AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**

Restaurant scolaire : mise en place de nouvelles règles de vie

Accueil périscolaire : mise à jour du règlement intérieur suite à la délibération du 7 juin 2016

Affaires scolaires et périscolaires : convention entre la commune et la caisse d'allocations familiales pour l'accès aux informations des allocataires de la CAF (habilitation Cafpro)

### **V – URBANISME – EAU ET ASSAINISSEMENT**

Lotissement de la Minée IV : cession d'un talus à M. et Mme LEJEUNE et à M. DESTAIS et Mme GAYAN

### **VI – VIE ASSOCIATIVE – SPORTS – JEUNESSE**

Salle du F.C.C. : résultat de la consultation et de l'audition des équipes de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de la salle et autorisation du conseil municipal au maire pour signer le marché

### **VII – FINANCES – BATIMENTS**

Musée Robert Tatin : présentation du bilan financier 2015

Budget principal : décision modificative n°3

Budget annexe Eau et assainissement : décision modificative n°1

Restaurant scolaire : avenant n°1 au marché de livraison de repas à la commune de Montigné-le-Brillant

### **VIII – INTERCOMMUNALITE**

Communauté de communes du Pays de Craon : avis du conseil municipal sur le rapport d'activité 2015

Communauté de communes du Pays de Craon : avis du conseil municipal sur le diagnostic territorial dans le cadre du schéma de mutualisation

Communauté de communes du Pays de Craon : nomination d'un référent tourisme (1 titulaire, 1 suppléant)

Communauté de communes du Pays de Craon : convention de mise à disposition réciproque de personnel

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,  
Christophe LANGOUËT